

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL

Spécialité Analyste

SESSION 2018

Liste des candidats admissibles

Epreuves orales obligatoires d'entretien et de langue : du 6 au 29 mai 2018 (dates indicatives).

**L'affectation pour ces épreuves n'est plus modifiable dès la publication de la présente liste.
Aucune communication d'affectation ne sera donnée par téléphone.**

FAURE Pierre-Baptiste
LAMBERT Sarah
RABINOVITCH Abigaïl

Arrête la présente liste à trois (3) candidats admissibles avec un seuil fixé à 10.00 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 mars 2019

La Présidente du Jury,



Maria BERGEOT

La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.